

SNEPNICE



**Je me syndique vite.....
Tu te syndiques vite.....
Elle, il se syndique vite.....
Nous, syndiquons vite
Vous, vous syndiquez vite.....
Ils se syndiquent vite.....
Et le SNEP est plus fort, plus efficace,
de votre adhésion, de votre confiance.**

INFOS RAPIDES 2013

NUMERO 5

**bureau@snepfu-
nice.net**

25 octobre 2012

« Il est bien des choses qui ne paraissent impossibles que tant qu'on ne les a pas tentées » André GIDE

Bonjour à tous,

Bruler les icones ?

Amstrong : un chef mafieux ? A qui va-t-on faire croire cela ? C'est un peu facile aujourd'hui de lui faire porter la totale responsabilité dans cette affaire de dopage quand tout le monde dit que tout le monde savait mais se taisait. La focalisation sur l'image de ce champion déchu ne doit pas masquer les multiples complicités dont « il » a bénéficié pendant des années tant sportives que médiatiques ou médicales voire politiques. Le tour de France reste l'un des spectacles sportifs les plus populaires malgré toutes les dérives dont il est porteur. Opium du peuple ? Certainement pour partie, car sa popularité permet de centrer l'intérêt « des masses » sur autre chose que les questions essentielles de la vie quotidienne. Que pouvons-nous y faire, nous qui sommes censés former la jeunesse via l'EPS et le sport scolaire ? En tous cas, ni faire l'autruche ni jeter le bébé avec l'eau du bain. Il est, sans aucun doute, nécessaire que par notre action nous contribuions à démystifier le spectacle sportif aujourd'hui davantage producteur de dollars que de sueur. L'orientation que prend notre métier, notamment par le « pilotage » des programmes et des évaluations des pratiques qu'en font l'Inspection Générale et l'Inspection Pédagogique régionale ne nous semble pas de nature à contribuer efficacement à cette éducation critique que chacun de nous voudrait voir développée.

Pack EPS : stop à l'usine à gaz et à « big Brother »

Suite à notre dernière demande vous avez été nombreux à nous faire des retours concernant l'installation du « truc EPS ». Entre ceux qui ont réussi à l'installer au bout d'une vingtaine d'heures et grâce à l'aide non négligeable d'un technicien informatique, ceux qui sont toujours en rade, ceux qui l'ayant installé l'an passé ont constaté que la mise à jour de cette année « écrase » les données antérieures, ceux dont l'ordinateur ne veut pas de ce « machin », il y a vraiment toutes sortes de configurations. Mais ce que l'on peut retenir c'est que c'est un travail énorme, que les compatibilités sont pour le moins aléatoires et que chacun se pose la question de l'intérêt pour les équipes pédagogiques. Le syndicat des chefs d'établissement SNPDEN à réagit lui aussi et

s'interroge (en plus des questions que nous soulevons) sur la responsabilité des chefs d'établissements d'une part vis-à-vis de la CNIL et d'autre part en cas « d'incohérence » entre le contenu officiel de pack EPS et pratiques réelles des équipes enseignantes.

En outre, ce pack EPS avec ses contraintes devient un formidable outil de « normalisation ». A quel moment la spécificité de l'établissement est-elle prise en compte notamment en ce qui concerne les équipements sportifs, la taille et la population de l'établissement, la composition de l'équipe pédagogique, etc...Que va-t-il en être de notre « liberté pédagogique » déjà fortement amputée par des programmes et une classification des activités plus que contestables ?

Pour l'heure nous vous invitons à mettre « la pédale douce » sur ce machin. Certes l'inspection exige que chaque équipe renseigne les protocoles pour l'évaluation. Nous pensons que vous pouvez encore répondre à cette exigence avec un document papier comme par le passé sans entrer dans l'usine à gaz : le rendu des évaluations est encore loin et d'ici là nous serons peut-être passés à autre chose ou retournés à un EPSNET plus performant. Le SNEP académique (Catherine BOISSIN, Carline HERAUD, Florent PONS et Pierre Marc PILLOT) a rencontré le « staff » du rectorat(le secrétaire général, le doyen de l'inspection pédagogique qui est depuis la rentrée Monsieur DUTARD, et les deux IA. Vous aurez sous peu le compte rendu de cette audience.

Refondation : des avancées mais aussi des points de crispation, voire des arbitrages qui peuvent conduire à des conflits.

Le « premier tour » de négociation est terminé et les syndicats de la FSU ont pu enregistrer un certain nombre de points positifs :

- pas de raccourcissement ni de « zonage » des vacances d'été
- rejet de la bivalence au collège
- redéfinition du socle commun
- disparition de la note de vie scolaire
- amélioration de la formation

mais dans le même temps :

- silence radio sur les « internats d'excellence »
- délabellisation des établissements et nouveau zonage (vu au rabais) de l'éducation prioritaire
- place du concours de recrutement discutable
- transfert de l'orientation et de la carte des formations professionnelles aux régions (à quand l'EPS et les disciplines artistiques ?)
- mise en place d'un cycle commun CM1/CM2/6° et d'un cycle commun 3°/2° !!!

Bref ; il y a encore du boulot et la vigilance reste de mise.

D'autant que le ministre semble très attaché à certaines réformes inacceptables comme celle du cycle commun CM1/CM2/6° qui n'est pas sans rappeler « l'école fondamentale » imaginée par le Parti Socialiste et la direction de la FEN (devenue UNSA) à la fin des années 80. Ce projet dont le but premier était surtout de réduire l'influence des syndicats du second degré (SNES et SNEP) a conduit pour partie à l'éclatement de la FEN et à la construction de la FSU, devenue depuis l'organisation

ultra majoritaire à l'éducation nationale qu'on connaît aujourd'hui. Il est clair, que la proposition du ministre agréée tout à fait à l'UNSA qui est mieux implantée dans le premier degré que dans le second. Ainsi sous couvert d'améliorer la transition CM2/6° c'est bel et bien d'une attaque en règle contre la FSU qu'il est question, pour en réduire l'influence comme le gouvernement précédent a essayé de le faire avec le vote par internet l'année dernière. Cela ne signifie pas que les syndicats de la FSU ne réfléchissent pas à l'amélioration du passage du primaire au collège comme à ceux du collège au lycée et du lycée à l'enseignement supérieur. Nous avons des propositions pour cela mais ce ne sont ni celles du ministre ni celles de l'UNSA.

Pétition UNSS : il faut continuer

Environ 300 d'entre vous l'ont signée cela signifie qu'il en reste environ 800 dans l'académie qui ne l'ont pas encore fait.

Il n'est plus nécessaire de souligner l'importance de l'enjeu surtout quand on sait que le ministre ne veut discuter de l'abrogation du décret Soisson que dans le cadre de la loi de refondation !! Que chacun de nous sollicite 2 ou 3 collègues et le compteur va faire un pas en avant. Le lien est [ici](#). On compte sur vous.

Congrès de la FSU

Le prochain congrès national de la FSU se tiendra à Poitiers du 11 au 15 février 2012. Avant cela se tiendra dans chaque département un congrès préparatoire. Le SNEP, ses militants et ses adhérents doivent prendre toute leur place dans les débats préparatoire qui définiront l'orientation à venir de la FSU pour les 3 ans à venir.

Traditionnellement les adhérents du SNEP regardent cela d'assez loin. Il faudrait faire un effort cette fois-ci quand même pour :

- lire les documents préparatoires (le premier cahier spécial contenant le rapport d'activité et l'expression des courants de pensée) vous est parvenu avec le Pour n°163
- participer aux votes : un bulletin SNEPNICE spécial va vous être adressé pendant les vacances avec le matériel de vote à nous retourner à Nice
- éventuellement participer au congrès départemental de la FSU (pour cela contacter les secrétaires départementaux (pour le Var [REBOUT Brigitte](#) pour le 06 [Pierre Marc PILLOT](#)) afin de faire partie de la délégation du SNEP qui sera désignée lors d'une AG départementale SNEP.

Syndicalisation : ne pas prendre de retard !!

Profitez du répit de ces congés bienvenus pour vous mettre à jour de votre cotisation syndicale.

Pour mémoire :

- vous pouvez faire plusieurs chèques et demander l'étalement de l'encaissement (pas au-delà de juin 2013)

- vous pouvez choisir le prélèvement automatique. C'est confortable et cela évite l'oubli.
- plus de la moitié de votre cotisation est déductible de votre impôt (avec ce qu'on va encore prendre cette année ce n'est pas négligeable)
- en adhérant rapidement vous permettez à la direction académique d'organiser au mieux le budget de notre section, c'est quand même plus pratique pour développer l'activité syndicale)

A bientôt, courage à tous et bonnes vacances.

Dominique HENROT